

Une étape est franchie, après un début de conflit fixé par notre tract du 2 mars 2010 qui dénonçait l'inacceptable, après 7 non parutions de notre quotidien, après nombres d'actions médiatiques, l'actionnaire majoritaire accepte d'entendre les salariés de Nice-Matin.

Durant 1 mois Philippe HERSANT suspend son projet, aucune visite d'acheteur potentiel, pas de présentation devant le C-E ou le C-A. Pour la première fois, des discussions avec les représentants de l'intersyndicale s'ouvrent et vont nous permettre de poser sur la table notre refus du projet.

Ce n'est pas une victoire totale ! C'est une étape dans la lutte qui empêchera la vente des murs du siège social de la SAPO.

Notre entreprise à besoin de retrouver un peu de sérénité mais si la tournure de ces discussions ne convient plus aux salariés, Philippe HERSANT devra s'attendre à un nouveau durcissement, d'ici là nous devons mettre à profit cette période pour continuer la médiatisation et confirmer la volonté des salariés en lutte contre le projet de vente.

Ayant assisté à la haie de déshonneur qui a accueilli glacialement l'actionnaire majoritaire, puis à son accompagnement « hors de nos murs », qui pourrait douter un seul instant de la détermination qui anime l'ensemble du personnel ?.

Notre volonté est toujours aussi lisible, elle reste inaliénable !

ASSEMBLEE GENERALE

De l'ensemble des personnels.

Jeudi 29 avril 2010 à 12 h 30
hall départ